



## AUTORISATION D'ACCÈS D'UN MINEUR AUX ÉTABLISSEMENTS AQUATIQUES COMMUNAUTAIRES

### MINEUR CONCERNÉ

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

### REPRÉSENTANT LÉGAL À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT

Nom : ..... Prénom : .....

Qualité :  père  mère  tuteur

Numéro de téléphone en cas d'accident / incident\* : ..... / .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Les parents ou le responsable légal seront appelés en cas d'incident ou d'accident grave nécessitant l'intervention des services de secours (pompiers, samu, police...) ou conduisant à une exclusion de 3 jours et plus. En cas de soins par l'équipe de maîtres nageurs, les parents ne seront prévenus qu'à la demande du mineur.

Une carte d'autorisation d'accès d'un mineur sera délivrée lors du dépôt d'un dossier complet et devra être présentée à chaque passage. A défaut, il sera demandé un dossier d'autorisation complet pour avoir accès aux établissements.

### DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT EN PLUS DU PRÉSENT FORMULAIRE

- Photo du mineur
- Copie ou présentation d'un justificatif de l'âge du mineur (Carte d'identité, Passeport, Livret de famille...)
- Copie ou présentation du livret de famille / acte de désignation du tuteur / Carte d'identité ou passeport si même nom que l'enfant

Je soussigné(e) : .....

- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des piscines et m'engage à le respecter,
- déclare être responsable de tout fait commis par le mineur concerné par la présente,
- autorise le mineur désigné ci-dessus à accéder seul aux établissements aquatiques,
- autorise le service des équipements sportifs à utiliser la photo du mineur concerné par la présente dans le cadre de l'accès aux établissements aquatiques et des éventuelles exclusions prononcées à son encontre.

Les données personnelles et celles des enfants mentionnées ci-dessus sont traitées par la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée pour la gestion de vos abonnements et la transmission des informations relatives aux équipements aquatiques de l'Agglomération. Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage interne de l'agglomération Béziers Méditerranée et ses sous-traitants (trésorerie municipale) et ne seront en aucun cas cédées à un tiers. Elles seront conservées au maximum 18 mois.

Conformément au Règlement général sur la protection des données et la loi Informatique et libertés, vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail à [accueilpiscineleolagrange@beziers-mediterranee.fr](mailto:accueilpiscineleolagrange@beziers-mediterranee.fr)

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [dpo@beziers-mediterranee.fr](mailto:dpo@beziers-mediterranee.fr)

Vous disposez de la possibilité de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Fait à ..... le .....

**Signature du représentant légal**